



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130731>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-130731**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-48224

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 18/11/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : METROPOLE NICE COTE D AZUR

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : Nice cedex 4

Code postal : 06364

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 23N0527 - Actions de sensibilisation à la pratique du vélo et à la mobilité durable

Code CPV principal - Descripteur principal : 80522000

Type de marché : Services

Critères d'attribution : Lot 1 : Prix 50 % , Valeur technique 35 % , Performance en matière de protection de l'environnement 15 % Lot 2 : Prix 50 % , Valeur technique 50 % Lot 3 : Prix 50 % , Valeur technique 50 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Association CYCLOTROPE, 7 AV DE L HOTEL DE VILLE 06800 CAGNES SUR MER Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel à la PFU : -Lot 1 : 34 250, 00 euro(s) HT -Lot 2 : 14 730,00 euro(s) HT - Lot 3 : de 5 000,00 euro(s) HT Date de notification des 3 lots : 15/10/2024 -Sous-traitant pour le lot 3 : association VIAVELO pour les prestations de marquage vélos, collecte et transmission à la base BICYCODE. Montant 4 000,00 euro(s) HT Date conclusion des 3 contrats : 08/10/2024 -Les modalités de consultation du contrat : le contrat est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, à la direction des contrats publics sur demande écrite adressée au Président de la Métropole Nice Côte d'azur - Les recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introductions des recours : Possibilité

d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité des contrats conclus le 15/10/2024 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Transports et de la Mobilité Durable Tél. +33.0 -4 89 98 16 85

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/11/2024